



Ecoute collective sous l'arbre à palabre d'une émission sur la gestion locale

L'ÉVEIL DES SANS VOIX

Capitalisation de dix-neuf ans d'appui de la Coopération suisse aux radios de proximité au Bénin



Schweizerische Eidgenossenschaft
Confédération suisse
Confederazione Svizzera
Confederaziun svizra

Direction du développement
et de la coopération DDC



CONTEXTE

La Suisse, présente au Bénin depuis 1981, a toujours travaillé aux côtés des populations pour le renforcement de leurs capacités afin qu'elles soient en mesure d'assurer elles-mêmes leur propre développement dans les secteurs socio-économiques, en l'occurrence l'éducation et la formation professionnelle des jeunes, l'alphabétisation des adultes, le développement économique rural, ainsi que d'autres secteurs par le passé.

La libéralisation de l'espace audiovisuel intervenue à la faveur d'une loi promulguée en août 1997, a donné l'occasion aux Organisations de la société civile ainsi qu'aux communautés à la base, de disposer de médias de proximité comme les radios locales et communautaires. Celles-ci représentent une alternative crédible à la radio nationale pour une plus grande liberté de presse et le pluralisme en matière de médias au Bénin.

En prélude à ce changement important, avant donc la loi de 1997, la Coopération suisse, pionnier de l'accompagnement des radios communautaires, a initié un programme d'appui aux radios communautaires et locales dès 1996, un programme dont le but était d'accompagner le Gouvernement du Bénin dans sa volonté d'établir le pluralisme en matière de médias. Ce programme visait aussi à faire émerger la parole paysanne, à promouvoir les valeurs culturelles, avec un fort accent sur les langues locales, les savoirs, savoir-faire et savoir-être endogènes. Il offrait un levier pour l'autopromotion individuelle et le développement des communautés à la base.

La DDC au Bénin a été pionnière dans la définition d'une vision autour de l'accès des communautés à l'information. Elle a jugé utile de valoriser la longue expérience d'accompagnement de la Suisse dans ce domaine et de la partager au niveau national et international.

*Quand j'étais aux études,
si ce n'est par la radio, je
n'aurais pas su qu'il y avait
un concours et je n'aurais pas
postulé. J'ai été engagé et cela
m'a permis de commencer ma
carrière.*

*(Komi KOUTCHE, Ancien ministre de
la Communication, septembre 2013)*

PRÉFACE

Avec la société civile et les pouvoirs publics, les médias jouent un rôle fondamental dans l'évolution des pays. Ils sont de puissants outils au service du développement partout dans le monde.

Bien utilisés, les médias participent à l'éveil et à l'ouverture d'esprit des populations ainsi qu'au renforcement de la société civile dans sa mission de veille citoyenne et des pouvoirs publics dans leur mission de fourniture des services publics. A cet effet, les médias jouent un rôle important pour le changement des comportements en matière d'égalité des genres, de santé, de scolarisation, de pratiques agricoles ou d'adaptation aux changements climatiques. Ils contribuent ainsi à la consolidation de la démocratie, au développement économique, à la lutte contre la pauvreté et simplement au bien-être des citoyens. Sans oublier leur rôle dans le maintien de la paix et de la justice sociale.

Anticipant la libéralisation de l'espace audiovisuel intervenue à la faveur d'une loi promulguée en août 1997, la Coopération suisse a décidé en 1996, de contribuer à la création d'un réseau de radios communautaires, indépendantes, fortes et durables au service des populations du Bénin. Elle a aussi soutenu la création de structures d'appui au niveau national, de manière à obtenir un système cohérent d'acteurs privés et publics.



Les radios communautaires soutenues par la Suisse couvrent souvent plusieurs communes et dépassent parfois les frontières nationales. Elles disposent d'un personnel engagé qui permet d'informer plus du tiers de la population béninoise soit près de 4 mio de citoyens. Preuve de leur qualité, elles n'ont jamais fait l'objet d'interpellation par l'autorité nationale de contrôle.

Après 19 ans d'accompagnement et suite à une dernière phase de désengagement, il est temps que les radios communautaires soutenues par la Coopération suisse volent de leurs propres ailes. Pour cela, il est important pour la durabilité qu'elles puissent instituer un partenariat constructif, stable et durable avec les pouvoirs publics nationaux et locaux ainsi qu'avec des structures faitières au niveau national qui ont été responsabilisées en fin de programme. Ceux-ci ont tout intérêt à les soutenir dans le cadre d'un partenariat sain qui respecte la déontologie des médias, afin qu'elles continuent à assurer le droit du public à l'information et permettre le dialogue entre les citoyens et leurs autorités. Les radios communautaires servent ainsi de porte-voix aux communautés.

Pour marquer cette étape importante dans la vie des radios communautaires, la Coopération suisse offre à tous ses partenaires cette brochure de capitalisation qui non seulement retrace l'historique du projet, mais en tire des enseignements qui, je l'espère, seront utiles pour d'autres radios du Bénin et d'ailleurs mais aussi aux partenaires qui désirent faire le même accompagnement.

Bonne lecture.

A handwritten signature in black ink, appearing to read 'S. DONNET-DESCARTES'.

*Séverine DONNET-DESCARTES, Directrice résidente
Bureau de la Coopération suisse DDC et
Agence consulaire, Cotonou*

SOMMAIRE

Chapitre

Contexte	2
Préface	3
Sommaire	4
Abréviations	5
Avant propos	6
Modèle de base pour l'intervention du programme	7
Principes d'action	8
Effets observés	16
Impacts observés	22
Enseignements	26
Recommandations	26
Forces/succès et faiblesses/échecs de l'approche	27
Perspectives	28
Postface	30
Références choisies	31

Portraits

Portrait « Yéyé »	7
Portrait Bernardine Oichaleke	17
Portrait Fatoumata	20
Portrait Dogo Lambert	25
Portrait « De simple auditeur au poste de maire »	25
Portrait Boni Moussa Madougou	29

Études de cas

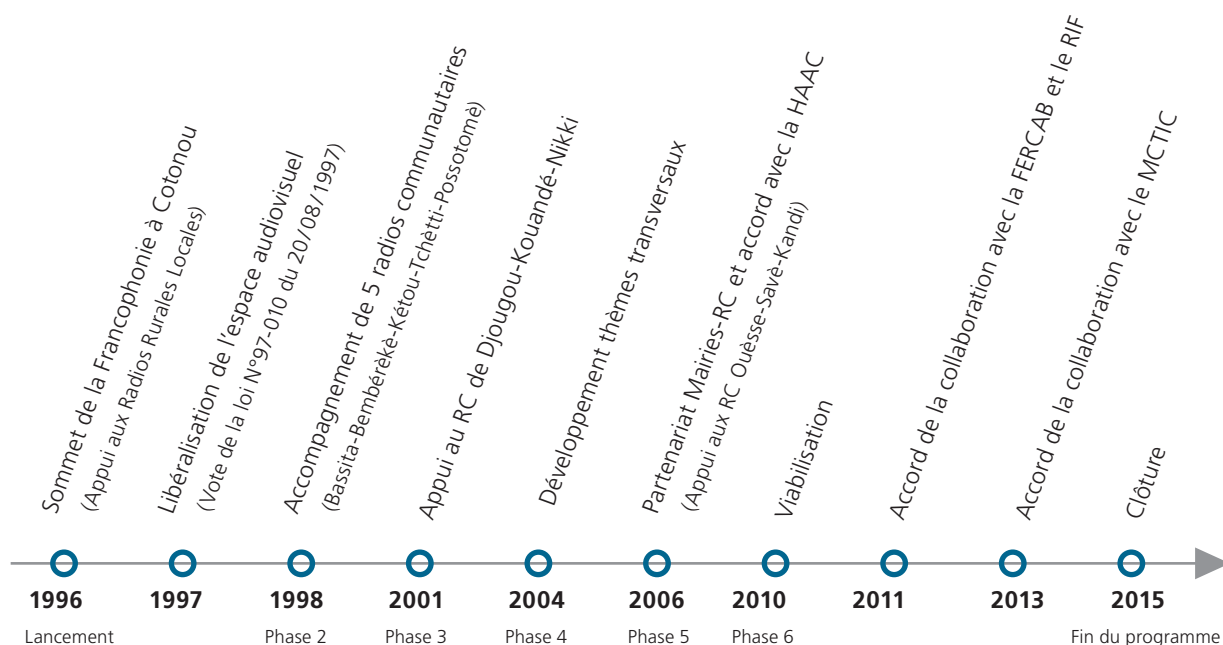
Le facturier à 3 feuillets : Une garantie pour la transparence	12
La HAAC en mode régulateur	14
La FERCAB, interlocuteur incontournable des Radios Communautaires	15
Le RIF entre défense des intérêts et promotion des femmes	15
Expliciter la mémoire implicite pour conserver les trésors de savoir accumulés	18
Radio Nanto : Place à l'innovation et chasse aux partenariats	21
« On n'a pas été habitué aux dons, on a appris à courir »	21
GSM-Radio : Un mariage moderne au profit des radios	22



ABRÉVIATIONS

AAPRC	Association pour la Promotion de la Radio Communautaire
AMARC	Association mondiale des radiodiffuseurs communautaires
ARCEP	Autorité de régulation des communications électroniques et de la poste
ARPC	Association de Promotion de la Radio Communautaire
ASCCom	Programme Appui Suisse à la Communication Communautaire
CA	Conseil d'Administration
CC	Commission de Contrôle
CG	Comité de Gestion
CIERRO	Centre Interafricain d'Etudes en Radio Rurale d'Ouagadougou
DDC	Direction du développement et de la coopération DDC
EPFL	Ecole Polytechnique Fédérale de Lausanne
EPFZ	Ecole Polytechnique Fédérale de Zurich
FERCAB	Fédération des Radios Communautaires et Assimilées du Bénin
HAAC	Haute Autorité de l'Audiovisuel et de la Communication
IFTIC	Institut de Formation aux Techniques de l'Information et de la Communication, Niamey
IK	Institut Kilimandjaro
MCTIC	Ministère de la Communication des Technologies de l'Information et de la Communication
ODEM	Observatoire de la Déontologie et de l'Ethique dans les Médias
PACOM	Programme Appui suisse à la Communication
PTA	Programme de Travail Annuel
PTF	Partenaires Techniques et financiers (Bailleurs)
RC	Radio Communautaire
RIF-BENIN	Section béninoise du Réseau International des Femmes des radios communautaires
RRL	Radio Rurale Locale
UPMB	Union des Professionnels des Médias du Bénin

Chronologie de l'appui de la Coopération Suisse aux Radios Communautaires au Bénin



AVANT PROPOS

L'aventure de l'accompagnement des Radios Communautaires a commencé avec la tenue de la VI^e Conférence des chefs d'État et de gouvernement des pays francophones à Cotonou début décembre 1995. Ce sommet de la Francophonie a été le fer de lance du mouvement pour la liberté de la presse dans ces pays qui ont, à travers la Déclaration de Cotonou, réaffirmé « leur foi dans les valeurs démocratiques fondées sur le respect des droits de l'Homme et des libertés fondamentales, et dans le plein respect des droits des minorités ». Au lendemain de cette Conférence, cinq Radios Rurales Locales (RRL) ont été créées avec l'appui de l'Agence de Coopération Culturelle et Technique (ACCT). Cet appui a été de courte durée car l'ACCT va se retirer après l'installation de ces premières radios. Dans un contexte marqué par l'engagement de l'État béninois pour la liberté de la presse, la Coopération suisse lança le programme PACOM en 1996, soit un an avant l'adoption, le 20 août 1997, de la loi portant sur la libéralisation de l'espace audio-visuel au Bénin. L'avènement de cette loi va faciliter la mise en œuvre du PACOM destiné à « accompagner les communautés à percevoir et utiliser les radios comme des instruments de transformation sociale ». L'aventure s'est ensuite poursuivie sur six phases, pendant dix-neuf ans, avant de prendre fin en 2015.

Lors d'une phase pilote de deux ans (juillet 1996 - juin 1998) le programme prit son envol avec un accompagnement aux communautés rurales afin qu'elles s'approprient les radios implantées dans leurs localités. Cette phase aura surtout contribué à faire un plaidoyer réussi pour l'adoption de la Loi portant sur la libéralisation de l'espace audiovisuel, donnant ainsi l'occasion aux Organisations de la société civile et aux communautés à la base, de s'intéresser à l'outil radiophonique pour briser les barrières de l'exclusion et sortir de leur enclavement.

La phase 2 (juin 1998 à décembre 2000) a été consacrée au renforcement stratégique de ces radios d'un nouveau type gérées de façon autonome par les communautés (Bassila, Bembèrèkè, Kétou, Tchetti et Possotomé) et à l'amélioration de leurs conditions de vie.

Durant la phase 3 (janvier 2001 - juin 2004), les communautés de trois localités (Djougou, Kouandé et Nikki) vont également bénéficier du soutien du programme. Le programme a aussi contribué à impliquer la Fédération des Radios Communautaires et Assimilées du Bénin (FERCAB) dans le processus de viabilisation sociale, technique et financière des Radios Communautaires. Outre la consolidation des acquis, la phase 4 (août 2004

à mars 2006) a permis l'élargissement des thématiques liées à la lutte contre la pauvreté, au genre et à la lutte contre le VIH/SIDA.

La phase 5 (mars 2006 - décembre 2009) a apporté la réponse aux problèmes de sécurité de l'approvisionnement en électricité et au renforcement des installations techniques pour le passage de l'analogique au numérique. Elle a aussi créé les conditions favorables à un partenariat gagnant-gagnant avec les collectivités locales. Finalement, elle a étendu le soutien du programme à trois nouvelles radios (Ouèssè, Savè et Kandi). Entre-temps, le PACOM est devenu ASCCom (Appui suisse à la Communication Communautaire) en 2007.

Dernière phase du programme, la phase 6 (janvier 2010 - décembre 2015) a été consacrée à la viabilisation des radios communautaires et au renforcement de leur représentation au niveau national. Elle a servi à favoriser la viabilisation des radios par le renforcement et la sécurisation des équipements, la réhabilitation des sièges et la responsabilisation des acteurs publics et de représentation.

Outre les Radios Communautaires, le programme a soutenu la FERCAB, la Haute Autorité de l'Audiovisuel et de la Communication (HAAC) et le Ministère de la Communication des Technologies de l'Information et de la Communication (MCTIC) qui a bénéficié d'un appui pour le renforcement des capacités des acteurs des radios communautaires et rurales, pour la gestion de la carrière du personnel, la maîtrise de la haute tension et de l'instabilité énergétique. Enfin, la section béninoise du Réseau International des Femmes des médias (RIF) a été soutenue pour faciliter la mobilisation et la structuration des femmes des médias, leur formation à un leadership accru, leur présence dans les rédactions et la production d'émissions dédiées aux réalités féminines. L'Institut Kilimandjaro (IK), une organisation béninoise, a été l'opérateur du programme durant toute sa durée.

Les radios communautaires ont un rôle incontournable à jouer dans la démocratie de notre pays.

(Lambert Dogo, Président de la Commission des Médias du Secteur Privé de la HAAC)

« YÉYÉ »

Le génie précurseur de la radio Solidarité FM

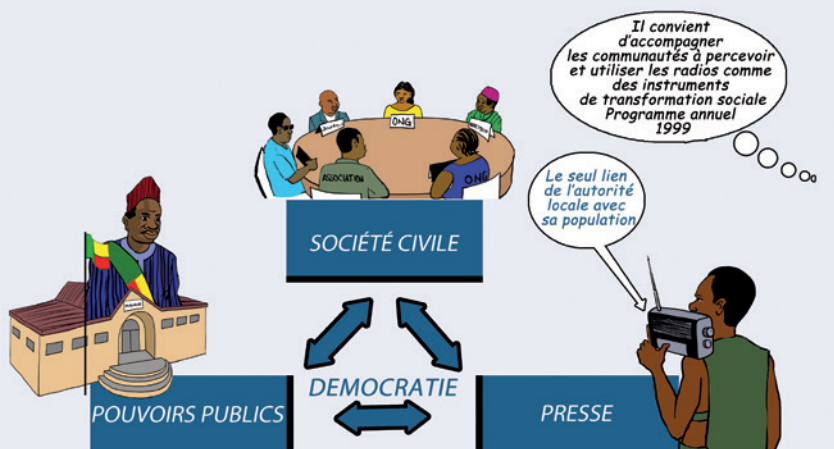
Abandonnant très tôt les bancs de l'école en classe de 5ème, Awali Idrissou B. dit « Yéyé » s'est adonné à l'électronique auprès de son père. Passionné, il s'installa à son propre compte en créant son atelier de dépannage des appareils électroniques. C'est alors que lui vint l'idée de fabriquer un émetteur FM et un mixeur couvrant un rayon de 5km. Une véritable prouesse, Yéyé devenait ainsi le génie créateur d'une radio « pirate » dans la commune de Djougou. Même si elle émettait dans un court rayon, les populations prirent goût à ce nouvel outil avant que, la HAAC n'interdise la radio après quelques mois pour non autorisation de fréquence. Cette interdiction va créer un déclic au sein des producteurs qui décidèrent de la création d'une radio avec la contribution de tous dont le génie Yéyé. La radio Solidarité FM va alors être autorisée à émettre



sur 98.1 avec Yéyé comme technicien. Un poste qu'il occupe et qu'il assume avec satisfaction depuis lors au sein de l'équipe d'animation. L'aventure continue pour le génie de Djougou.

MODÈLE DE BASE POUR L'INTERVENTION DU PROGRAMME

TROIS POUVOIRS POUR LA DEMOCRATIE



(Source: Programme annuel ASCCOM 1999)

On dit souvent que pour trouver son équilibre, la démocratie doit reposer sur trois pouvoirs, la société civile, la presse et les pouvoirs publics.

Conformément à ses principes de travail, la Coopération suisse DDC a soutenu les trois pouvoirs de la démocratie. Dans un premier temps, le programme a mobilisé les communautés locales pour la création et la gestion des RC. Ensuite il a accompagné le développement de ces radios dans les domaines technique, institutionnel et de gestion. Pour terminer, il a facilité les relations entre les radios communautaires et les autorités locales, spécialement les mairies, mais aussi les instances nationales publiques et de représentation.

Il est intéressant de noter que la DDC a suivi le même processus tout au long de sa coopération avec le Bénin.

PRINCIPES D'ACTION

Un certain nombre de principes d'action ont été suivis de manière consistante sur toute la durée du programme. Certains de manière explicite, d'autres implicite ou intuitive.

Priorité à la mobilisation sociale

La mobilisation sociale, continue et à tous les niveaux a été l'outil prioritaire du programme. Ceci est compréhensible étant donné qu'il avait pour but de renforcer les capacités humaines. Des injections de savoir ont donc été organisées sous différentes formes durant toute sa durée.

On notera l'organisation de formations de base pour toutes les personnes entrées de près ou de loin en contact avec le projet. Les directeurs des radios ont par exemple été systématiquement envoyés pour environ trois mois en stage à l'étranger avant de commencer leur travail. Cette pratique s'est révélée très motivante et efficace.

Professionalisme et déontologie

Les radios doivent offrir à leur audience, qui s'est avérée justement critique, des émissions de qualité meilleure que celle de leurs concurrentes et faire preuve d'une rigueur déontologique sans faille.

La Haute Autorité de l'Audiovisuel et de la Communication (HAAC) et les radios fondent leur travail sur le Code de Déontologie de la Presse Béninoise¹ édité par l'Observatoire de la Déontologie et de l'Éthique dans les Médias (ODEM). Il est obligatoirement affiché dans toutes les rédactions du pays. Le programme en a édité une affiche qui est placardée dans les rédactions de toutes les radios communautaires qu'il a appuyées.

¹ www.upmb.org/doc/code-de-deontologie-edition-2012.pdf



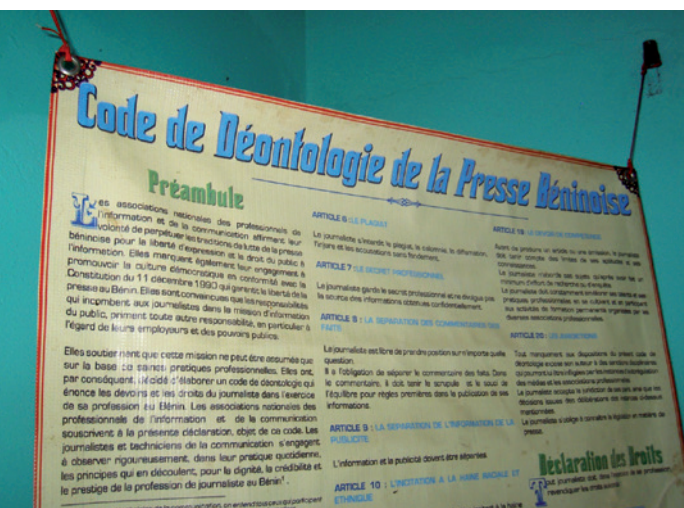
HISTOIRE VÉCUE

Un jour à Kétou, un auditeur est arrivé à la rédaction avec une fausse lettre du Roi traditionnel. La journaliste a tout de suite dénoncé le coupable à la radio et les réactions n'ont pas tardé à arriver. Suite à cet incident, la radio a négocié avec le Roi un moyen sûr de transmettre ses communiqués.

Maîtrise par les usagers

Les radios communautaires sont entre les mains des usagers et de leurs groupes d'intérêts. Certaines sont le fruit d'initiatives individuelles, mais la plupart ont été initiées par des groupes d'intérêts par exemple :

- l'Association des retraités de Savè car les enfants du milieu ne parlaient pas bien les langues locales qu'ils voulaient conserver
- l'Association pour le Développement socio-économique et culturel de Nikki « Su Tii Dera » qui voulait sensibiliser les communautés sur leurs droits et devoirs
- l'Association des parents d'élèves de Bembéréké qui voulait avoir une radio parce que la radio nationale ne couvrait pas la commune et que les populations se sentaient marginalisées du monde.
- l'Union sous-préfectorale des producteurs de coton (USPP) de Djougou qui désirait avoir une radio et avait les moyens de la financer

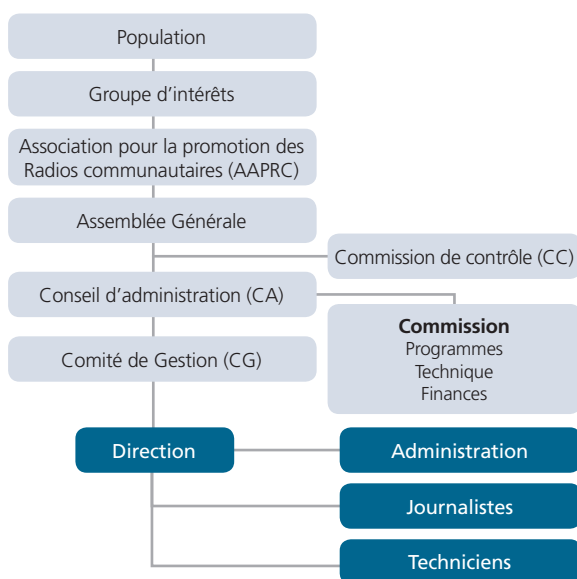


PRINCIPES D'ACTION

- les associations de développement de Bassila qui voulaient sensibiliser les populations sur les enjeux de développement de leur localité
- La Mairie de Natitingou qui voulait avoir aussi une radio comme toutes les autres communes voisines (Kouandé, Péhunco, Tanguiéta...)

Chaque radio est dirigée par une « Association pour la Promotion de la Radio Communautaire {nom de la radio} » (AAPRC). Sa gestion est confiée à un Conseil d'administration (CA) qui dispose de plusieurs commissions pour l'aider dans son travail.

Une Commission des Programmes conçoit des grilles de programmation qui répondent aux attentes des auditeurs. Ces grilles sont régulièrement et obligatoirement soumises à la HAAC pour approbation. Elles varient selon les saisons, par exemple pour tenir compte des besoins des agriculteurs et leur fournir toutes les informations nécessaires à l'obtention de bonnes récoltes et à leur commercialisation.



Organigramme type des radios communautaires

Les auditrices et auditeurs se sont presque partout constitués en clubs d'auditeurs. Celui de Djougou est très actif sous la présidence d'un commerçant surnommé Le Bienfaiteur. Son comité se réunit une fois par mois dans une salle située en face de la Mairie. Le Club informe les auditeurs des actions de la radio et les mobilise pour la soutenir. L'aide peut se faire en nature, par exemple sous forme de Gasoil pour faire fonctionner le générateur et éviter une interruption des émissions. Le président et d'autres membres du Club d'auditeurs parlent souvent à la radio pour réagir, informer la population ou « grogner » à propos des dysfonctionnements des pouvoirs publics.

C'est à cause de moi que beaucoup de gens apprennent à mettre leur bouche à la radio.

*(Ndlr « participer aux émissions »)
(El Hadj Souradjou, Président du Club des auditeurs de Djougou)*

Engagement de personnel qualifié et stable

La qualité du personnel est un facteur clé du succès des radios. Les personnes rencontrées ont toutes impressionné par leur engagement au service de leur radio communautaire. Or ces personnes ne bénéficient pas de salaires élevés par rapport à leur formation. Toutes restent fidèles à leur radio communautaire, la plupart depuis sa création, simplement par passion pour leur mission.

Certains critères sont apparus particulièrement importants pour le recrutement du personnel. Il s'agit d'abord d'engager des Directeurs ayant accompli une formation universitaire. Il est ensuite fondamental d'engager des Rédacteurs en Chef qui soient titulaires d'un diplôme d'une école reconnue de journalisme. Ceci est notamment important pour assurer une production de qualité et le respect des règles déontologiques, malgré les pressions auxquelles ces personnes sont soumises. Il est possible d'engager des bénévoles ou vacataires qualifiés et qui sont animés par la même passion de la radio, mais à condition de ne pas le faire au détriment du professionnalisme et de la déontologie. Ces personnes doivent donc être bien formées et encadrées.

Eveil de la curiosité

Le progrès commence par la curiosité. Celle-ci vient de la confrontation à des données nouvelles et provoque l'exploration qui à son tour débouche sur de nouveaux savoirs².

En tant qu'outils de développement, les radios communautaires ont pour mission fondamentale, d'amener des données nouvelles aux oreilles des auditeurs et ainsi de provoquer des processus d'apprentissage et d'innovation parmi la société civile. Elles jouent le rôle de « Crieur public ».

² Stéphane Jacob, *La Curiosité: Ethologie et psychologie*, Mardaga, (16 octobre 2002)

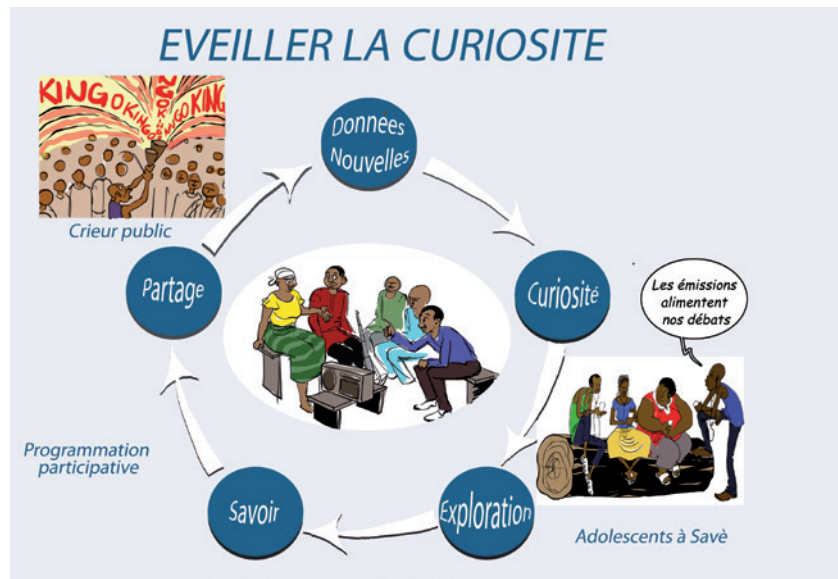
PRINCIPES D'ACTION

Après avoir digéré les données nouvelles et les avoir transformées en nouveaux savoirs par l'expérimentation, les auditeurs peuvent ensuite partager ces savoirs sur les ondes. Ils apportent ainsi à leur tour, des données nouvelles aux autres auditeurs et alimentent ainsi un cycle vertueux générateur de progrès.

Entretien de la motivation

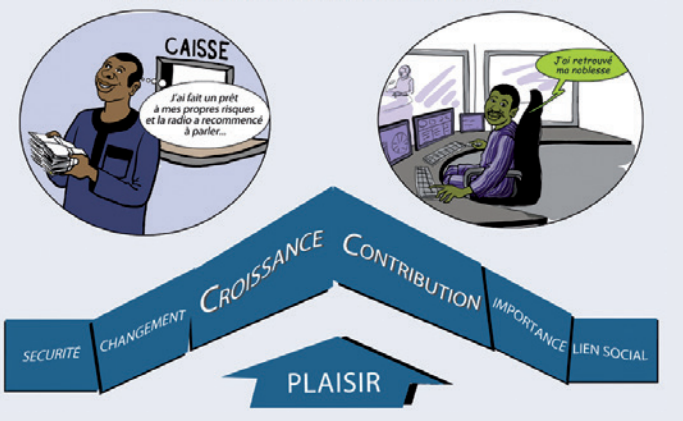
Un des grands risques auxquels sont confrontées les radios communautaires est l'essoufflement de leurs communautés. C'est pourquoi l'entretien de la motivation de leurs auditrices et auditeurs ainsi que de leur personnel est fondamental.

Des études³ montrent que six facteurs sont importants pour entretenir la motivation des gens. Les deux facteurs les plus importants à réunir simultanément et pour chaque personne sont la possibilité de contribuer et celle de grandir. Les radios communautaires offrent ces deux possibilités. Elles offrent aussi la possibilité aux personnes qui y participent de gagner en importance, de devenir connues et reconnues, ce qui les valorise, leur fait plaisir et entretient leur motivation.



La radio a sauvé la langue Koura de la disparition.
(Directeur de la Radio Kouffè)

ENTREtenir LA MOTIVATION



Regroupement des forces

Pour atteindre des masses critiques et ainsi réduire leurs coûts et mieux défendre leurs intérêts, les radios communautaires ont intérêt à trouver des alliances, à se mettre en réseau.

Une **approche intercommunale** permet d'augmenter le potentiel d'auditeurs et peut-être aussi de faciliter leurs relations avec les mairies et les partis politiques. Ceux-ci chercheront peut-être moins à prendre le

contrôle d'une radio intercommunale que d'une radio exclusivement communale. L'application du Code de déontologie en sera facilitée.

Le programme a institué un système de « **Tribunaux de pairs** » lors de sa dernière phase. Chaque radio s'étant autoévaluée au moyen d'un formulaire commun, leurs représentants se retrouvent pour échanger sur leurs évaluations, chacun étant confronté au jugement de ses pairs. Un bon moyen de faire des progrès en utilisant toutes les compétences à disposition chez ses collègues.

La **Fédération des Radios Communautaires et Assimilées du Bénin** (FERCAB), a été créée avec l'appui du programme dans le but de jouer un rôle important au niveau national pour l'entraide et la défense des intérêts.

Dans le domaine de l'équité des genres, l'association **RIF-Bénin** qui défend les intérêts des femmes journalistes a aussi un rôle fondamental à jouer. C'est pourquoi elle a été soutenue ponctuellement par le programme.

³ Par exemple : Clayton P. Alderfer, ERG-Theory (Existence – Relatedness – Growth)

PRINCIPES D'ACTION

Implication les acteurs clés

L'implication des acteurs clés fait partie des éléments de tout projet.

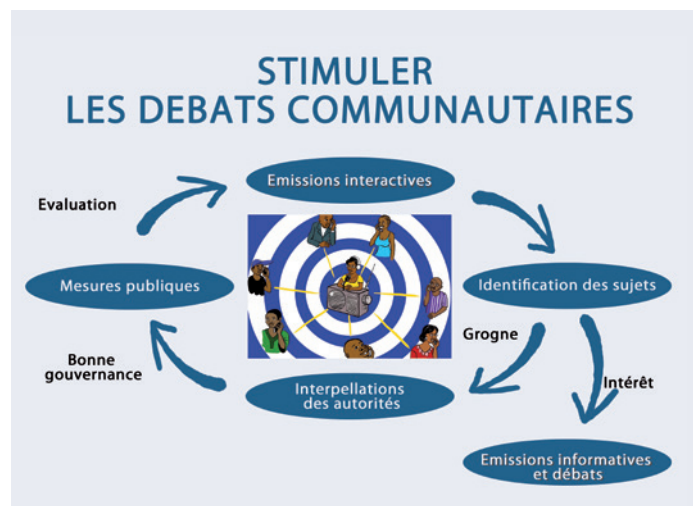
Pour le programme il a été stratégiquement important de soigner les relations avec les **mairies** même si cela n'a pas toujours été facile. Il est important de persévérer dans cette voie car l'implication des mairies, même si elles sont souvent critiquées sur les ondes, est indispensable. Ceci fait partie du jeu des « Trois pouvoirs pour la démocratie ». Il s'agit aussi de ne pas oublier les services déconcentrés de l'Etat de même que les autorités traditionnelles qui ont une importante influence morale sur la population.

Au niveau national, il est incontournable de travailler avec les pouvoirs publics comme la **HAAC** et le Ministère de la communication des Technologies de l'Information et de la Communication (**MCTIC**). Il faut aussi collaborer avec les associations et ONG de défense des intérêts de la presse et des journalistes dont fait partie le **RIF-Bénin**. On peut aussi valoriser les potentiels de synergies comme l'Union des Professionnels des Médias du Bénin (**UPMB**) qui a proposé à la **FERCAB**, de s'installer dans un bureau qu'elle désire mettre à disposition dans sa Maison des Médias.

Dans le schéma des acteurs ci-dessous, on s'aperçoit que les partenaires clés ont été mobilisés à tous les niveaux institutionnels. Il est important de mentionner les Correspondants locaux qui permettent de faire circuler dans les deux sens, l'information au sein des communautés et de générer des revenus par l'acquisition d'annonces.

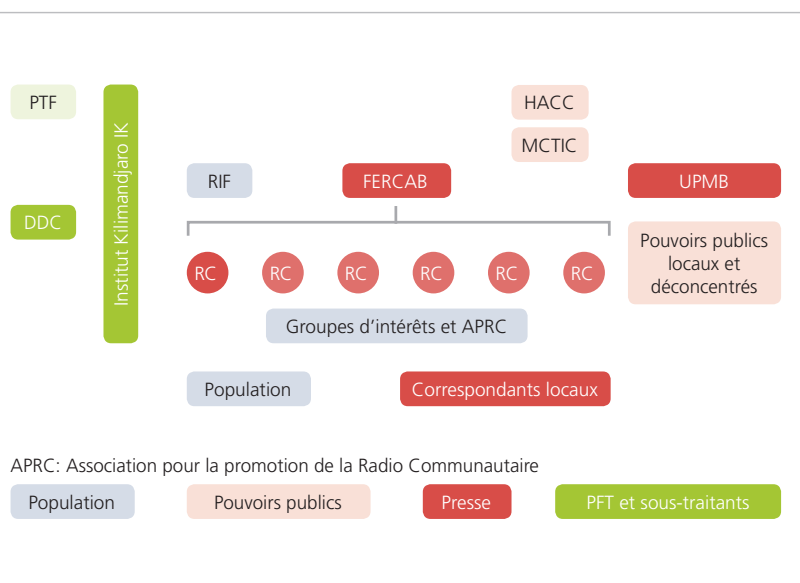
Avec leur soutien à la FERCAB et au RIF-Bénin, les Suisses ont vu très loin.

(Kimba BA SEGUERE, Directeur de Cabinet, Autorité de régulation des communications électroniques et de la Poste (ARCEP))



Stimuler les débats communautaires

Les émissions interactives constituent l'une des pièces maîtresses du cycle mis en place par les radios communautaires. Elles permettent d'identifier les sujets qui intéressent les auditrices et auditeurs. Ceux-ci sont ensuite récupérés soit pour produire des émissions informatives en invitant des personnes ressources, soit, s'il s'agit de « grognes », pour interpellier les autorités et leur suggérer de prendre les mesures nécessaires pour améliorer la situation. Les représentants des pouvoirs publics peuvent venir exercer leur droit de réponse à la radio. Celles-ci exercent ainsi un rôle de plaidoyer au profit des communautés qu'elles représentent. A la fin de chaque cycle, les auditeurs utilisent à nouveau les émissions interactives pour communiquer leurs félicitations, remerciements ou éventuelles nouvelles critiques aux autorités. Les radios participent ainsi directement à l'amélioration de la gouvernance locale en offrant une plateforme de débat communautaire pour le bien de tous, citoyens et pouvoirs publics.



PRINCIPES D'ACTION

Anticiper la viabilité financière, technique et institutionnelle

Tous les efforts fournis par le programme ne servent à rien s'ils ne débouchent pas sur des institutions pérennes. Il faut donc préparer suffisamment tôt les radios à être viables durablement au moment où le PTF, la Coopération suisse dans le cas de l'ASCom, terminera son soutien. Contrairement aux aspects précédents, où une approche de type « prêt-à-porter » suffisait dans les grandes lignes, la préparation de la viabilité financière, technique et institutionnelle nécessite une approche « sur-mesure » pour chaque radio ou institution créée dans le cadre du programme.

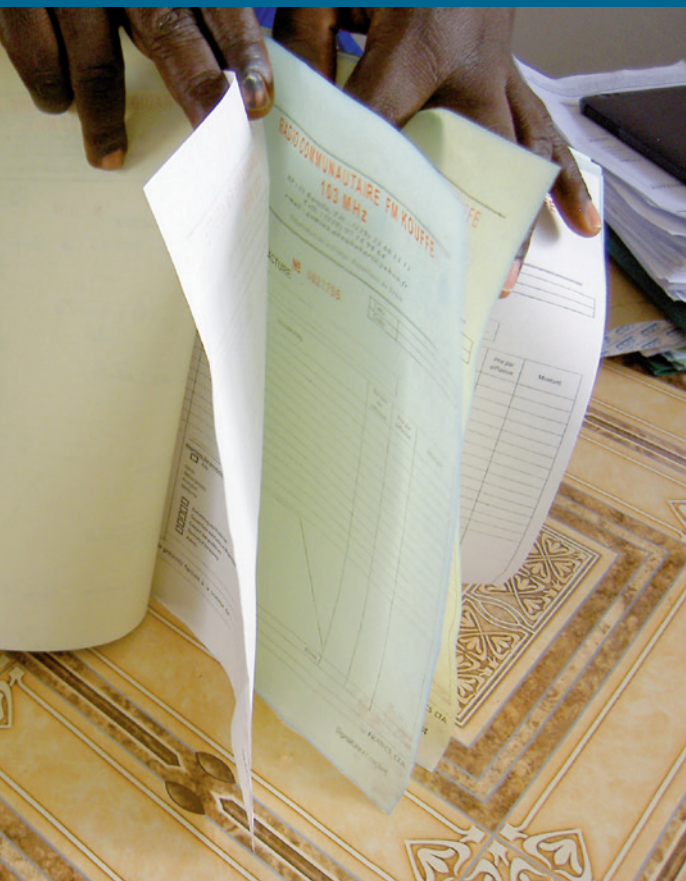
Pour préparer la viabilité financière, il faut en parallèle maîtriser les coûts et augmenter les recettes. Un moyen innovant de maîtriser les deux en même temps a été inventé dans le cadre du programme avec l'introduction d'un « **facturier à trois feuillets** » alors que d'habitude de tels carnets n'en ont que deux (voir étude de cas). Ce facturier permet de réaliser un contrôle rigoureux non seulement des flux financiers de la radio communautaire mais aussi de vérifier que les prestations

fournies ont été payées à leur juste prix. Il institue un contrôle financier redondant entre la comptabilité, les journalistes, les techniciens et la direction. A lui seul, il a permis d'améliorer la situation financière des radios. Un moyen de diminuer les coûts peut être de s'assurer de la collaboration de personnes formées qui travaillent bénévolement parce qu'elles aiment la radio. On pense par exemple à un médecin de la commune qui pourrait servir d'animateur pour les émissions traitant de la santé. Il a aussi été proposé d'engager quelques vacataires au lieu de personnes à plein temps. Dans les deux cas, ces possibilités alternatives ne doivent pas entacher la qualité des services offerts par la radio.

L'activité des radios communautaires étant par définition peu rentable, surtout si les communautés manquent de moyens pour les soutenir par leurs contributions, il est indispensable qu'elles développent des **activités accessoires** qui leur permettent de dégager des bénéfices et de les utiliser pour combler leurs déficits. Les activités accessoires, quoique nécessaires, ne doivent pas se faire au détriment des prestations radiophoniques qui sont la raison d'être des radios.



ETUDE DE CAS - Le facturier à 3 feuillets: Une garantie pour la transparence



Innovation importante dans la gestion financière des radios communautaires, le carnet à trois feuillets constitue un moyen de veiller à la bonne gestion des recettes de la radio. Alors que le premier feuillet est remis au client, le deuxième est joint à la prestation. Ce qui permet à l'animateur dans le cadre d'un communiqué par exemple, de s'assurer que la prestation a été effectivement payée et que le prix demandé correspond à la prestation demandée. Après service fait, le deuxième feuillet est récupéré par le service de la comptabilité pour vérifier le montant versé dans le compte de la banque. Enfin, le troisième feuillet reste dans le carnet pour servir de témoin. Pour les gestionnaires des radios, l'utilisation de ce carnet a beaucoup contribué à la traçabilité de tous les fonds perçus par les relations publiques. Par ce dispositif, les animateurs contrôlent les relations publiques qui à leur tour, surveillent les animateurs. Ce contrôle mutuel sécurise les finances de la radio. Au-delà, un contrôle a posteriori se fait à travers les enregistrements pour vérifier la conformité aux prestations fournies aux clients avec ce qu'ils ont payé. Pour l'heure, le carnet à 3 feuillets fait ses preuves et permet de mieux renflouer les caisses des radios communautaires.

PRINCIPES D'ACTION

Il s'agit aussi de préparer la viabilité technique des radios. Leurs bâtiments et leurs équipements ont été mis à jour à la fin du programme. Les techniciens ont été formés pour assumer eux-mêmes le passage de la technologie analogique au numérique ainsi que le fonctionnement et l'entretien des équipements. Dans le futur, la FERCAB aura aussi un rôle à jouer dans l'appui à la viabilité technique des radios communautaires.

*On ne peut pas être si jeune
et échouer.*

*(Télesphore Nassikou SEKOU,
Directeur Radio Nanto FM)*

Pour être viables institutionnellement, les radios doivent être gérées de manière professionnelle. Ceci nécessite des connaissances différentes de celles acquises pour les activités de production, de diffusion et d'animation radiophonique. Il est donc important de développer les capacités du personnel administratif de la radio de manière à ce qu'il soit capable de gérer l'« entreprise » de manière durable. La viabilité institutionnelle des radios dépend aussi de la qualité de leurs collaborations avec les pouvoirs publics locaux et nationaux pour qu'ils les utilisent dans un esprit de saine démocratie en leur garantissant l'autonomie dont elles ont besoin pour jouer leur rôle de service public. Ceci peut impliquer l'attribution d'une subvention annuelle en supplément des paiements effectués pour la diffusion des annonces officielles.



*Nouveau générateur pour la radio acquis
sur financement de la DDC*



*Un moulin servant de générateur pour la fourniture
d'énergie électrique pour la radio*

PRINCIPES D'ACTION

La création de masses critiques au niveau national est fondamentale pour assurer des fonctions d'entraide, de défense des intérêts, de formation et de mise en réseau et contribuer ainsi à la viabilité institutionnelle des radios. Pour terminer, il ne faut pas oublier l'importance de la capitalisation et de la transmission des savoirs entre toutes les personnes qui ont « touché » aux radios communautaires, ceci dans un esprit de parfaite ouverture

*Le gouvernement doit récupérer
les radios pour les appuyer
totalement sans les influencer.*

*(Lévy Ayiyemi, Direction du Développement
des Médias, MCTIC)*



ETUDE DE CAS - La HAAC en mode régulateur



Plus haute instance en matière de régulation des médias, la Haute Autorité de l'Audiovisuel et de la Communication (HAAC) est une institution de la République. Conformément aux dispositions des articles 24, 142 et 143 de la Constitution du 11 décembre 1990, elle a pour mission de garantir et d'assurer la liberté et la protection de la presse ainsi que de tous les moyens de communication de masse dans le respect de la loi, de veiller au respect de la déontologie en matière d'information et à l'accès équitable des partis politiques, des associations et des citoyens aux moyens officiels d'information et de communication. Elle permet de garan-

tir l'utilisation équitable et appropriée des organismes publics de presse et de communication audiovisuelle par les Institutions de la République, chacune en fonction de ses missions constitutionnelles et d'assurer le cas échéant les arbitrages nécessaires. Grâce à un protocole d'accord signé en 2006 dans le cadre du programme, la HAAC a eu mandat pour intervenir auprès des radios communautaires. Ce protocole d'accord a permis la réduction au profit des Radios Communautaires des redevances payées à l'Etat, leur prise en compte dans la cadre de la répartition de l'Aide de l'Etat à la presse privée.



Née en 2000 pour défendre les intérêts des Radios Communautaires, la Fédération des Radios Communautaires et Assimilées du Bénin (FERCAB) qui comportait au départ 11 radios fut accompagnée par le programme Appui Suisse à la Communication Communautaire (ASCCom). Principal syndicat, la FERCAB depuis sa création, s'emploie également à promouvoir la solidarité au sein des radios communautaires. Si cette association a eu des débuts difficiles, elle a néanmoins offert un creuset d'échanges et de partage d'expériences entre animateurs des radios. Surtout, avec son service de dépannage et de production audionumérique, elle a été d'une grande utilité à un moment où les membres en avaient grand besoin. Grâce au leadership de certains responsables à la tête de la fédération particulièrement Lambert Dogo, elle a enregistré des acquis importants. Autrefois vivant du seul appui de la Coopération suisse, elle a réussi à décrocher des partenariats de production d'émissions au profit des radios membres. Plus encore, elle a contribué à faire reconnaître et à donner aux Radios Communautaires, toute leur place au sein des médias au Bénin.

Aujourd'hui, dans un contexte où l'importance des Radios Communautaires est reconnue de tous, la FERCAB qui constitue un interlocuteur incontournable a un bel avenir devant elle. Pourvu que les responsables actuels ou futurs de cette association fassent des radios ne manquent pas d'ambition.



Section de l'Association Mondiale des Radiodiffuseurs Communautaires (AMARC), le Réseau International des Femmes du Bénin (RIF-Bénin) a été mis en place pour promouvoir et renforcer les droits et pouvoirs des femmes dans les grandes instances de décisions des médias particulièrement la radio. Depuis sa création en 2002 et avec le soutien du programme de la Coopération suisse, les membres du RIF ont bénéficié de plusieurs sessions de renforcement de capacités. Elles ont été au contact des auditrices des Radios Communautaires afin de mieux appréhender et traiter les préoccupations des femmes dans leurs émissions au quotidien. Pour l'actuelle présidente, Catherine Tawes, « les femmes des radios communautaires sont de véritables actrices de changement car elles sont en contact direct avec les femmes rurales et contribuent à

travers leurs émissions à l'éradication de la faim et de la pauvreté ». Les différentes actions du RIF-AMARC ont favorisé une implication des femmes dans la gestion et l'animation des radios dans les différentes localités.



EFFETS OBSERVÉS

Participation citoyenne

Les radios communautaires ont eu un effet fortement positif sur la participation d'un potentiel de 4 mio de citoyennes et citoyens à la vie et au progrès de leur région. Les radios communautaires ont d'abord permis de créer des emplois directs qualifiés. Ce nombre varie d'une radio à une autre en fonction du nombre de langues qui y sont parlées. Le personnel permanent varie entre 7 à 10 membres. Ce personnel permanent est appuyé par des bénévoles à savoir des collaborateurs extérieurs dont le nombre varie en fonction des besoins et des correspondants locaux qui sont au nombre de 15 par radio. On notera que les radios de Nikki et de Bembèrèkè comptent plus de 50 correspondants locaux chacune et tirent l'essentiel des recettes locales de ces réseaux.

Le nombre des membres du Conseil d'Administration varie d'une radio à une autre en fonction du nombre de communes couvertes et de la taille de la commune. En revanche, le Comité de Gestion (CG) est composé de manière classique de 9 personnes auxquelles s'ajoutent 2 à 3 membres de la commission de contrôle. Certaines radios ont mobilisé d'autres personnes dont le nombre varie en fonction de leur besoin et de leur importance. Plus de 300 emplois directs ont été créés dans les radios communautaires soutenues par la Coopération suisse et environ 150 personnes sont engagées dans les organes que sont les Conseils d'Administration et les diverses commissions. On estime donc à 450 le nombre de personnes qui participent au fonctionnement des radios communautaires soit une moyenne de 40 par radio.

Concernant la participation des auditeurs, une radio peut recevoir en moyenne 20 à 30 appels téléphoniques au cours d'une émission interactive. Chaque radio programme 1 à 2 émissions de ce genre par semaine dans le cadre des émissions organisées avec les mairies sur la redevabilité. Par ailleurs, la plupart des radios ont dans leur programme quotidien, une émission interactive appelée « la Grogne matinale » pendant laquelle les populations appellent, donnent leurs points de vue sur divers sujets de l'actualité et critiquent de ce fait les autorités à divers niveaux (autorités déconcentrées de l'Etat ou locales) à propos de leur gestion. On estime donc que chaque radio communautaire reçoit plus de 2000 appels par année pour un total annuel de plus de 25'000 appels qui proviennent de personnes de tous âges.

Force mobilisatrice des citoyens, les radios communautaires ont beaucoup contribué à éveiller la conscience citoyenne des populations. Dans un contexte de décentralisation, elles encouragent les citoyens à participer aux efforts de construction de leurs cités.

Emergence de nouveaux talents

Les radios communautaires ont permis à de nouveaux talents d'émerger au sein des communautés. Certaines personnes ont bénéficié de l'effet « ascenseur social » à l'intérieur même des radios comme la secrétaire de FM Alakétu qui est devenue comptable puis animatrice (voir portrait). D'autres se sont affirmées par leur participation aux émissions interactives, comme par exemple le président de FM Kouffè. Des personnes qui s'illustrent au niveau national sont mentionnées plus bas dans le chapitre qui décrit les impacts observés.

Les radios communautaires ont permis à de nombreuses personnes de contribuer à la radio, puis de grandir. Elles ont aussi gagné en importance dans leur région en devenant connues et, dans certains cas, reconnues comme leaders d'opinion. Tout ceci a eu pour effet de renforcer le capital humain présent dans les zones couvertes par les radios en accord avec les intentions explicites de la Coopération suisse DDC.



Président de FM Kouffè

BERNARDINE OICHALEKE

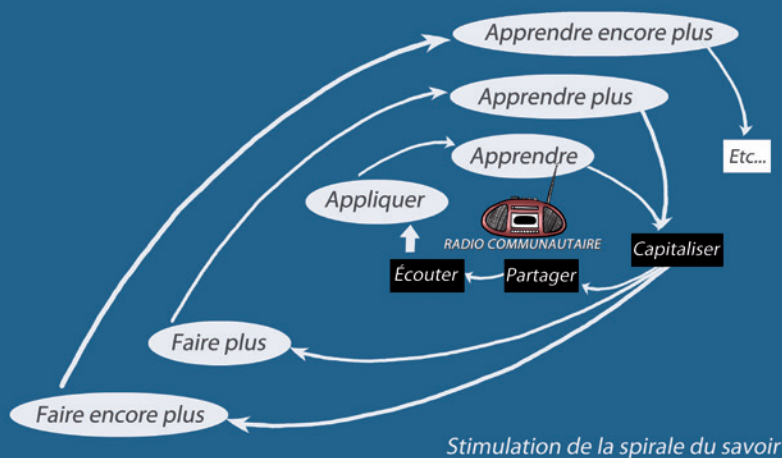
De secrétaire-caissière à animatrice, une ambition sans limite

Passée de secrétaire-caissière à animatrice radio depuis son arrivée à la radio FM Alaketu en 2000, Bernardine OICHALEKE ne se voyait pas destinée à un tel avenir à la radio. Mais depuis qu'elle assume cette triple fonction, elle a appris désormais à croire en ses compétences. « Au départ, j'ai été recrutée comme secrétaire et peu à peu j'ai commencé à parler au micro avec l'aide des confrères de la radio », nous confie-t-elle.

Quinze ans après, elle ne gère plus que des courriers et les finances de la radio. « J'anime des émissions maintenant et cela se passe bien ». Aujourd'hui, grâce aux sessions de renforcement de capacités et l'accompagnement de ses confrères, Bernardine anime plusieurs émissions portant sur des thématiques relatives aux femmes.



EFFET : APPRENTISSAGE COMMUNAUTAIRE



Apprentissage communautaire

Les radios communautaires ont donné des impulsions continues au fonctionnement de la « spirale du savoir » dans les zones qu'elles couvrent. Elles ont stimulé non seulement le développement du savoir en général mais aussi celui des savoir-faire, par exemple dans le domaine de l'agriculture, et du savoir-être en matière de comportements. Elles ont été et seront des acteurs incontournables et écoutés qui importent des connaissances en mobilisant des personnes ressources. Elles permettent à leurs auditeurs de partager les connaissances présentes sur leur territoire, d'en développer de nouvelles et favorisent leur capitalisation.

Les radios communautaires représentent donc un important facteur de progrès dont les ramifications devraient s'étendre profondément et à long terme dans leur territoire.

EFFETS OBSERVÉS

Trésor de savoir régional

En dix-neuf ans, les radios communautaires ont accumulé un grand nombre de documents et d'enregistrements qu'elles ont archivé durant la dernière phase du programme. Elles ont constitué un trésor de savoir régional sous la forme d'une mémoire explicite, dont une grande partie dans les langues locales. Des premiers efforts ont été faits pour capitaliser ce savoir.



ETUDE DE CAS - Expliciter la mémoire implicite pour conserver les trésors de savoir accumulés



Kadri ADAM, Rédacteur en chef Radio Tuko Sari

Les émissions enregistrées et les documents utilisés pour les préparer représentent un inestimable trésor de savoir explicite que les Radios communautaires ont accumulé depuis leur naissance.

Un trésor encore plus important se situe dans la tête des nombreuses personnes qui travaillent depuis longtemps au service des radios. Il constitue une partie de la mémoire locale implicite car uniquement disponible sous forme orale. Elle disparaîtra avec les personnes qui la portent si aucun effort n'est fait pour la conserver de manière durable, explicite. Une bonne méthode serait que les radios enregistrent des entretiens avec leurs directeurs, chefs de rédaction, membres des Conseils



Archives Radio Tuko Sari

d'administration et toute personne qui a une histoire à raconter. Ceci permettrait d'explicitier donc de conserver cette mémoire et constituerait non seulement un trésor mais aussi une réserve de contenus intéressants qui pourraient être ensuite diffusés sur les ondes des radios communautaires.

Une grande partie du travail de récolte pourrait être fait par des stagiaires ou vacataires qui aiment la radio. Des travaux d'interprétation et de capitalisation pourraient être confiés à des étudiants dans le cadre de thèses ce qui permettrait de continuer à remplir le « coffre-fort » des savoirs locaux. Le savoir est le seul bien qui se multiplie quand on l'utilise.

*Ici, tout le monde
est radio.*

Zacharie AWE, Directeur de la radio Idadu FM

Appropriation

L'appropriation des radios par les acteurs régionaux est fondamentale pour assurer leur pérennité. Les visites sur le terrain ont montré que le processus se déroule de manière satisfaisante au niveau du personnel et de la société civile. Certaines radios ont même assorti leur nom d'un slogan évocateur comme par exemple FM Kouffè qui appelle sa radio « Notre chose » ou FM Nonsina qui se décrit comme « La radio à tous ! ». Mais il faut toujours garder en tête que l'appropriation n'est jamais acquise définitivement et doit être travaillée en permanence.

EFFETS OBSERVÉS

Le degré d'appropriation par les pouvoirs publics est moins évident. Si certaines mairies sont convaincues de l'utilité des radios communautaires et collaborent avec elles, les relations sont plus difficiles ailleurs. Des efforts de mobilisation sociale ont été entrepris là où des problèmes apparaissaient, mais les succès ont été mitigés. Reste que l'appropriation des radios par les pouvoirs publics est fondamentale, non seulement car ceux-ci constituent l'un des trois pouvoirs de la démocratie,



mais aussi car, par les services qu'ils commandent et leurs subventions éventuelles, ils peuvent contribuer de manière importante à leur viabilité financière. Inversement, il faut éviter que les pouvoirs publics ne s'accaparent les radios. Leur bonne marche dépend de l'équilibre subtil qu'elles arrivent à trouver dans leurs relations avec les pouvoirs publics et d'autres acteurs qui peuvent essayer de les récupérer. La HAAC est très attentive à ce point et les aide le cas échéant.

*En tant que femme,
on se confond dans la masse
et on essaie d'être homme.*

Amélie ZONMADIN, Rédactrice en chef
adjointe; Radio Solidarité FM



Equité des genres

La question de représentativité des femmes au sein des Conseils d'administration et du personnel reste encore un chantier ouvert, difficile à cause de la persistance des pesanteurs socioculturelles dans les localités couvertes par les radios. Les Comités de Gestion comptent en moyenne 3 femmes sur 9 membres. Au sein du personnel, la faible présence des femmes reste encore très visible. Le métier de journaliste ou d'animateur radio est toujours perçu comme un métier d'homme ; une femme qui s'engage essuie des critiques de la population. On en compte pour la plupart 2 à 3 par radio sauf à la radio de Ouèssè où elles sont absentes. Seule une Radio, Tuko Sari FM, a élu une femme comme présidente du Conseil d'administration (voir portrait).

Un point positif du programme a été le soutien qu'il a apporté au Réseau international des femmes RIF-Bénin, une Organisation Non Gouvernementale qui a pour buts, la promotion et la défense des intérêts des femmes journalistes. Le RIF Bénin est membre de l'Association mondiale des radiodiffuseurs communautaires (AMARC), ce qui apporte aux radios communautaires du Bénin une ouverture internationale. La HAAC qui l'a bien compris a d'ailleurs envoyé un représentant de haut niveau, l'ancien président de la FERCAB, à l'assemblée générale de l'AMARC qui a eu lieu à Accra en 2015.



Membres du RIF à l'Office de Radiodiffusion et
Télévision du Bénin (ORTB)

FATOUMATA CHABI YORUBA

une icône dans le monde des hommes

Seule et unique femme à la tête d'un Conseil d'Administration d'une radio communautaire au Bénin, Fatoumata Issifou Chabi Yorouba est une icône dans le monde des Radios Communautaires au Bénin. Symbole de l'émancipation des femmes dans une localité où elles ont toujours joué les seconds rôles, Fatoumata confesse que son ascension n'a pas été chose simple. « Mon élection n'a pas été facile. Les hommes ne voulaient pas », nous confie-t-elle.

Mais, sa détermination face à la résistance des hommes a fait d'elle la présidente d'un bureau de 19 membres dont seulement trois femmes. Pourtant, son ascension n'est pas le fruit d'un hasard, dans l'ancien Conseil d'Administration, elle a déjà assumé les fonctions de Secrétaire adjointe chargée de la Commission des programmes. Dans le milieu, elle est aussi connue parce qu'elle est présidente de l'Association des femmes tisserandes de la commune et elle totalise près de 16 ans d'expérience à la tête du Comité de surveillance de crédit à la Caisse Locale de Crédit Agricole (CLCAM). Surtout, elle soutient que son audace est le résultat des formations en leadership dont les femmes ont bénéficié avec le programme de la Coopération suisse. « Les formations et les voyages d'études dans les radios sœurs m'ont beaucoup aidé », soutient-elle.

Aujourd'hui, c'est avec beaucoup d'engagement qu'elle se bat pour la radio. Après des débuts difficiles, celle qui a pris les rênes de la radio avec des dettes salariales et des redevances impayées à la HAAC, a misé sur la diaspora dans sa stratégie de mobilisation des ressources pour faire face à la situation. Sur le terrain, elle a mis en place l'association des femmes An go yinè/Go kutuko pour faire de la radio, l'affaire de tous dans la localité (On ne rejette personne, nul n'est étranger). Elle entend tout donner à la radio parce que celle-ci contri-



bue à mieux la faire connaître. Déjà, elle a été cooptée pour être candidate sur la liste d'un parti aux dernières élections communales, municipales et locales. Si l'expérience n'a pas été fructueuse, elle ne compte pas abandonner le combat. Elle invite surtout toutes les autres femmes à prendre désormais les devants : « battez-vous, il n'y a pas de travail qu'une femme ne peut faire ». Comme quoi, à Kouandé, les femmes n'entendent plus rester derrière les hommes. Le pouvoir est aux femmes.

Viabilité

Seul l'avenir dira si les efforts de viabilisation des radios communautaires ont porté leurs fruits. La viabilité technique devrait être assurée grâce aux investissements consentis lors des dernières années du programme. Le passage de l'analogique au numérique semble assuré tant au niveau technique que des ressources humaines. Et les générateurs installés apporteront la stabilité nécessaire en matière d'approvisionnement électrique. Des efforts seront encore à faire au niveau de la viabilité

institutionnelle et financière qui nécessitent de toute façon une attention continue.

Dès la fin du programme en 2015, les tâches d'accompagnement des radios communautaires exécutées durant toute la durée du programme par l'Institut Kili-mandjaro ont été reprises par la FERCAB. Celle-ci devra être renforcée pour pouvoir remplir ce rôle à satisfaction car sa viabilisation n'est pas encore assurée. Mais il y a de bons espoirs pour que cela se réalise.



*La seule institution qui peut
sauver les radios communautaires
c'est la FERCAB.*

*(Lambert Dogo, Président de la Commission
des Médias du Secteur Privé de la HAAC,
précédemment Président de la FERCAB)*

Contrairement aux autres radios soutenues de façon constante, la radio Nanto de Natitingou a appris à voler de ses propres ailes, grâce aussi à l'avantage d'être en ville et au soutien ponctuel de la Confédération Suisse en fin de programme pour la mise à jour de ses équipements techniques. Une situation qui a amené le directeur de la radio ; Télesphore Nassikou SEKOU, à imaginer et développer des moyens innovants pour alimenter les caisses de la radio. Dans sa stratégie de mobilisation des ressources, le directeur de la radio met en œuvre un plan de marketing qui lui permet d'aller à l'assaut de tous les partenaires et des structures qui interviennent dans la ville de Natitingou. Les commerçants et opérateurs économiques n'échappent pas non plus à cette stratégie. Il leur est proposé de la publicité

pour faire prospérer leurs affaires.

Au total, cette stratégie s'est avérée payante puisque la radio arrive à fonctionner normalement, comme les autres soutenues par la Coopération suisse. Pour aller loin, le directeur Télesphore Nassikou SEKOU ne tarit pas d'imagination pour mobiliser plus de ressources au profit de la radio. Il pense développer plusieurs d'autres activités comme la création d'un centre multimédias, l'acquisition de parcelles permettant de générer des revenus ou autres. Le leadership du directeur constitue un atout majeur pour cette radio qui aura appris à vivre sans assistant.



Télesphore Nassikou SEKOU, directeur de Radio Nanto



A côté des radios communautaires accompagnées par la Coopération Suisse, plusieurs radios sont restées non aidées. Nées dans le même contexte de la démonopolisation des ondes et dans les mêmes conditions, les radios non aidées mais communautaires, ont évolué de tout temps et survivent encore.

C'est une réalité. Depuis leur démarrage, les radios aidées ont bénéficié d'équipements et le personnel qui les anime comme les membres du Conseil d'Administration, de formation et d'outils de gestion. De ce point de vue, elles demeurent des radios bien équipées et aux mains d'un personnel désormais qualifié.

Conscientes de leur situation, les radios non aidées ont appris à se prendre en charge très tôt. Faisant preuve d'imagination, elles ont sauté sur les opportunités disponibles notamment l'Aide de l'Etat à la presse privée

pour combler leurs besoins en équipements et recherché les partenariats pour faire vivre leurs institutions.

Aujourd'hui, elles ont acquis une bonne expérience en matière de diversification des ressources. « On est nés comme des enfants orphelins », confie le directeur de la radio Naanè Ouassa, Bio OROU NIKKI. Mais plus encore, les responsables de ces radios non aidées ont aussi appris à gérer leurs institutions comme des entreprises intégrant la rigueur dans leur méthode de gestion. Ainsi, si les radios aidées restent bien installées et équipées, elles devront, au terme de l'accompagnement de la Coopération suisse, apprendre des radios non aidées, à faire la chasse aux partenariats et aux ressources diverses pour assurer leur viabilité financière. Comme le soutient le directeur Bio OROU NIKKI, « On n'a pas été habitué aux dons, on a donc appris à courir ».

IMPACTS OBSERVÉS

L'observation montre que les radios communautaires influencent en profondeur la transformation de la société béninoise. Cette influence se fait même sentir au niveau national. Dès le début de sa présence au Bénin, la Coopération suisse a eu pour buts d'y **renforcer le capital humain** et d'y **promouvoir la bonne gouvernance**. Cette vision n'a pas changé. Elle est reprise dans la Stratégie de Coopération suisse au Bénin 2013-2016. Une lecture attentive de cette stratégie montre que le programme a contribué et contribuera durablement à atteindre certains objectifs que la DDC s'est fixés pour sa coopération avec le Bénin.

L'ASCCom a la particularité d'avoir provoqué des impacts transversaux qui apportent des améliorations dans les trois domaines prioritaires de la Coopération suisse DDC à savoir le **Développement Économique Rural**, l'**Education/Formation Professionnelle** et la **Gouvernance Locale**.

Amélioration de la citoyenneté locale et de la reddition des comptes (Redevabilité)

Les radios communautaires sont devenues le « porte-voix » des citoyennes et citoyens. Grâce aux téléphones portables GSM qui se sont démocratisés (voir étude de cas) et sont désormais largement présents dans tout le

pays, il est devenu facile aux habitants d'écouter leur radio et de téléphoner pour participer aux émissions interactives. Ils exercent ainsi leur citoyenneté locale à travers l'outil qu'ils ont eux-mêmes créé, auquel ils tiennent et qu'ils soutiennent chacun selon ses moyens.

Par leurs interventions sur les ondes, les habitants ont un moyen efficace de faire pression sur leurs autorités locales et de leur demander des comptes, tout en pouvant compter sur des journalistes qui respectent les règles de déontologie nationales. Les radios communautaires sont ainsi devenues un pouvoir, un puissant moyen de promotion de la démocratie locale. Elles jouent le rôle de médiateur, typique à la presse, entre la société civile et les pouvoirs publics qui grâce à elles doivent être plus redevables envers la population qui les a élus.

Les autorités traditionnelles ont aussi bien compris l'utilité des radios communautaires. A Nikki, la cour rend systématiquement compte de ses séances hebdomadaires à la radio par la voix de son Premier Ministre et atteint ainsi facilement toute la population. Elle utilise aussi la radio pour exercer son influence morale, par exemple pour soutenir des campagnes de vaccination.



ETUDE DE CAS - GSM-Radio: Un mariage moderne au profit des radios



L'avènement des GSM au Bénin a contre toute attente été bénéfique pour les radios en général et celles communautaires en particulier. Depuis les années 90, les campagnes comme les villes africaines sont entrées en pleine ère de la communication numérique. Ce développement extraordinaire que connaît la téléphonie mobile profite aux radios de proximité plus accessibles qu'aupa-

ravant au niveau de leurs auditeurs. Désormais, plus besoin d'un poste récepteur. Avec un téléphone mobile et des écouteurs, l'accès à la radio en tout lieu est facilité. Les plus fidèles à cette nouvelle pratique sont les jeunes. En phase avec la modernité, ceux-ci se connectent pour écouter leurs émissions phares. Dans la plupart des cas, pour ces jeunes comme ceux de la commune de Savè, ce sont les émissions de divertissement (musique Hip hop, jeux radiophonique) qui sont les plus écoutées. Ensuite, viennent les émissions d'éclairage sur les sujets de société et enfin les nouvelles. Ainsi, loin de faire oublier les radios, les téléphones mobiles concourent à augmenter l'audience des radios de proximité. Avec le passage à l'analogique prévu sous peu, les radios communautaires ont de beaux jours devant elles.

IMPACTS OBSERVÉS

*Nous intervenons avec succès
dans les campagnes de
vaccination.*

*Sina Dunwiru Bio Guera,
Premier ministre, Cour royale Nikki*



Economie rurale dynamique

Les radios communautaires contribuent à la dynamisation de l'économie rurale par le simple fait qu'elles facilitent les contacts et les échanges entre les opérateurs économiques, du paysan au consommateur en passant par le commerçant. Toute la chaîne de valeur ajoutée est ainsi dynamisée. Il est d'ailleurs courant que des commerçants passent avec succès des annonces payantes à la radio pour promouvoir leur commerce.

*Sans la radio, le business ne peut
fonctionner. Sans les auditeurs,
la radio ne peut fonctionner.*

*El Hadj Souradjou dit le bienfaiteur,
président du Club des auditeurs
de la Radio Solidarité FM*



Meilleure productivité agricole

Les radios communautaires contribuent à une meilleure productivité des exploitations familiales car les émissions agricoles diffusent des connaissances utiles aux familles paysannes, dans leur langue et au moment opportun. Il n'est pas rare de voir des paysans travailler leurs champs tout en écoutant la radio avec leur téléphone portable. En appliquant les conseils prodigués par les personnes ressources, ils augmenteront si tout va bien la productivité de leurs cultures ou de leur bétail. S'ils commercialisent les surplus qui en découlent, ils obtiendront des revenus monétaires qu'ils utiliseront pour améliorer leur qualité de vie et celle de leurs enfants. Si ceux-ci peuvent aller à l'école et apprendre une profession, ils pourront ensuite contribuer au développement de leur région. En parallèle, s'ils ont encore un peu d'argent, les paysans donneront une contribution à leur radio locale pour lui permettre de continuer à leur rendre service.

Meilleure accessibilité à l'éducation et à la formation

Au moment de la rentrée des classes, des émissions sont transmises sur l'importance pour les parents de permettre à leurs enfants d'aller à l'école et de bénéficier d'une formation. Les témoignages concordent sur l'importance de la démarche et sur les succès obtenus, en particulier sur la scolarisation des filles. Les radios communautaires annoncent tous les résultats des examens et les rendent ainsi accessibles profondément dans le territoire. Tout ceci favorise le maintien des élèves à l'école car les parents perçoivent mieux les retombées de l'investissement que constitue la formation des enfants.

IMPACTS OBSERVÉS

Il n'est pas permis à tout le monde d'avoir accès à la Mairie.

(Ignace Ouorou, Nouveau Maire de Copargo)

Meilleure accessibilité aux services publics

Les services publics sont fournis par la Mairie et par les services déconcentrés. Les radios aident à mobiliser les élus et les membres des administrations locales et déconcentrées pour qu'ils informent les habitants sur les services publics dont ils peuvent bénéficier, aussi à distance. Des fonctionnaires sont invités à participer, comme personnes ressources, à des émissions interactives. Ceci qui permet à la population d'être mieux informée sur les prestations des pouvoirs publics ainsi que sur leurs droits et devoirs.

Amélioration de l'efficacité de la fourniture des services publics

Indicateur de l'amélioration de la citoyenneté locale, les émissions de « grogne » ont un effet important sur l'efficacité de la fourniture des services publics. L'histoire ci-dessous montre qu'elles peuvent développer des effets de boule de neige.

HISTOIRE VÉCUE

Lors d'une discussion dans son village, un habitant a raconté qu'il avait téléphoné quatre fois à la radio dont une pour se plaindre du mauvais état de la route qui traversait le village. La Mairie a ensuite réparé la route. A la question de savoir s'il téléphonait encore il a répondu : « Moi je ne téléphone plus pour le moment mais les habitants des villages voisins téléphonent pour faire réparer leur route ».

Diffusion des savoirs

Un impact très important est apparu en plus de ceux qui peuvent être directement rapportés à la stratégie de la Coopération suisse au Bénin. Il s'agit de la diffusion

des savoirs, savoir-faire et savoir être qui s'effectue automatiquement lorsque des personnes employées par les radios communautaires ou qui y participent comme auditrices ou auditeurs actifs vont exercer leurs talents sous d'autres cieux.

Au niveau local, on peut citer l'exemple d'Ignace Ouorou (voir portrait p.25) qui s'est fait découvrir par sa participation assidue aux émissions interactives de la radio Solidarité FM. Fort de la notoriété et de la confiance acquise par ce biais, il a été choisi par son parti pour devenir Maire de la commune de Copargo.

Au niveau national, Catherine Tawes, journaliste à Solidarité FM est devenue membre de l'équipe de rédaction de la radio nationale (ORTB) pour les langues locales



Catherine TAWES, présidente du RIF

et présidente du Réseau International des Femmes des Radios Communautaires (RIF-Bénin).

De son côté Lambert Dogo de la radio Oré Ofè (voir portrait) est devenu président de la FERCAB. Il a ensuite été appelé à la HAAC (qui fait partie des sept Institutions Constitutionnelles du Bénin) pour y devenir 1er Rapporteur et Président de la Commission du Secteur Privé ce qui sera très utile au développement des radios communautaires. Les deux militent en faveur des radios communautaires.

Il est clair à travers ces quelques exemples choisis parmi d'autres, que les radios communautaires ont permis l'éclosion de nouveaux leaders qui petit à petit disséminent dans le pays les savoirs, savoir-faire et savoir être qu'elles et ils y ont acquises.

DOGO LAMBERT

Un leadership au-delà de la FERCAB

Membre fondateur de la Fédération des Radios Communautaires et Assimilées du Bénin (FERCAB) depuis novembre 2000, l'ancien directeur et président du Conseil d'Administration de la radio Tchetti, Lambert Dogo siège désormais comme conseiller à la Haute Autorité de l'Audiovisuel et de la Communication (HAAC). Au sein de cette institution de régulation, l'homme s'affiche comme le défenseur des intérêts des Radios Communautaires. Pour celui qui soutient que « la FERCAB est la seule structure qui peut sauver les Radios Communautaires », l'avenir des Radios Communautaires doit se faire avec elle. Après un passage remarquable à la tête de la structure faitière, Lambert DOGO continue de porter haut l'étendard de la FERCAB. Passé de la base au sommet, l'homme n'est pas prêt à abandonner la structure qui a contribué à son ascension. De sa nouvelle position, le nouveau conseiller entend hisser la FERCAB et la faire entrer dans le cercle des grands réseaux des Radios Communautaires à l'international.

Suite au combat réussi pour la reconnaissance de la place des Radios communautaires dans le monde médiatique au sein de la Haute Autorité de l'Audiovisuel et de la Communication (HAAC), Lambert DOGO envisage après des contacts prometteurs, de faire entrer la FERCAB dans l'Association Mondiale des Radiodiffuseurs Communautaires (AMARC).



DE SIMPLE AUDITEUR AU POSTE DE MAIRE

Quand la radio Solidarité FM fabrique un nouveau leader

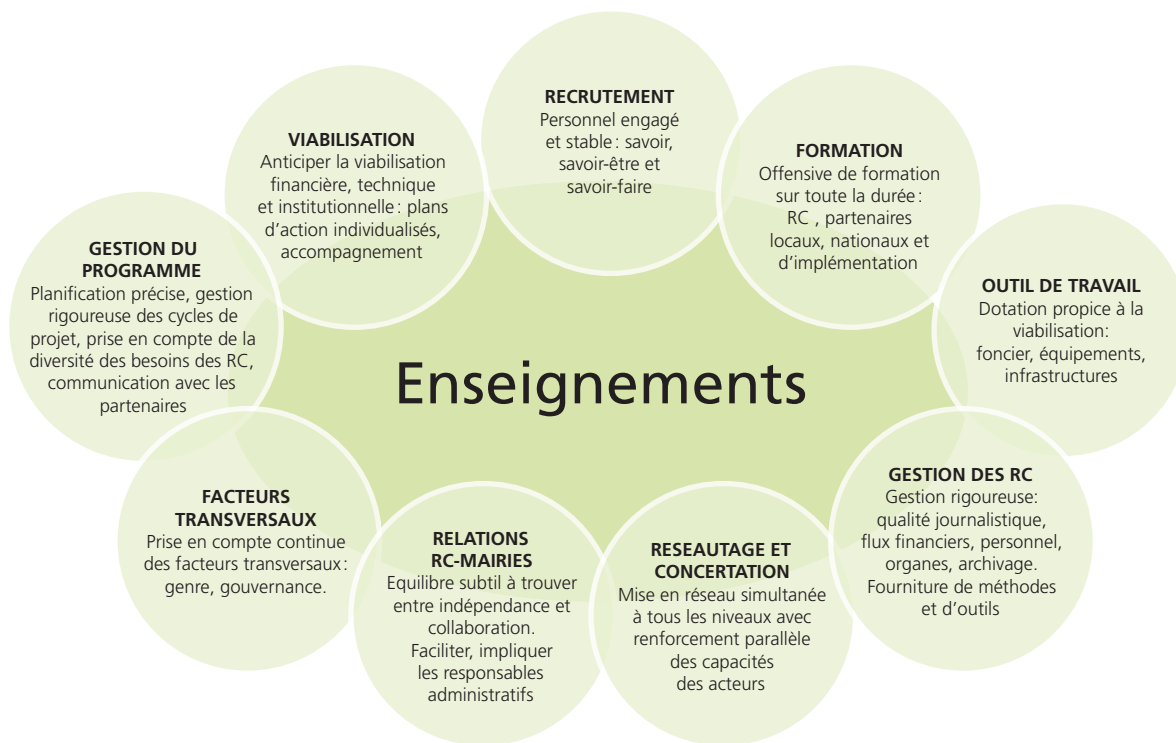
Passé d'auditeur fidèle à la tête de la commune de Copargo, Ignace Ouorou, doit son ascension à la Radio Solidarité FM de Djougou. Le plus jeune maire du Bénin ne cache visiblement pas qu'il est un pur produit de cette radio. « La radio Solidarité FM de Djougou a fait de moi un homme public ». Dénonciateur et relai des populations de la zone de couverture de la radio, le jeune Ignace a très vite gagné en popularité. « Mon courage et mon audace de dénoncer ont payé », confie-t-il. Devenu populaire et connu pour ses prises de position par rapport à la gestion des communes de Djougou et de Copargo, l'homme qui n'était qu'un simple intervenant a été appelé pour figurer sur la liste d'un parti politique aux dernières élections communales et municipales. Un coup d'essai pour un coup de maître, Ignace Ouorou est non seulement élu comme conseiller mais sa liste ayant remporté la majorité des sièges, les conseillers ont décidé unanimement de lui confier la gestion de la commune. Une véritable ascension qu'il a du mal à

croire. « Au départ, j'ai été surpris ». Mais aujourd'hui installé dans ses fonctions, le jeune maire n'oublie pas d'où il vient. « Je suis un pur produit de la radio », signale-t-il. Pour ce faire, il entend faire de la radio Solidarité FM un partenaire privilégié pour la reddition des comptes et pour écouter ses administrés. Parce que pour lui, la radio est un bien commun, il s'engage à la soutenir pour rendre visibles ses actions et demeurer le leader qu'il est devenu.



ENSEIGNEMENTS

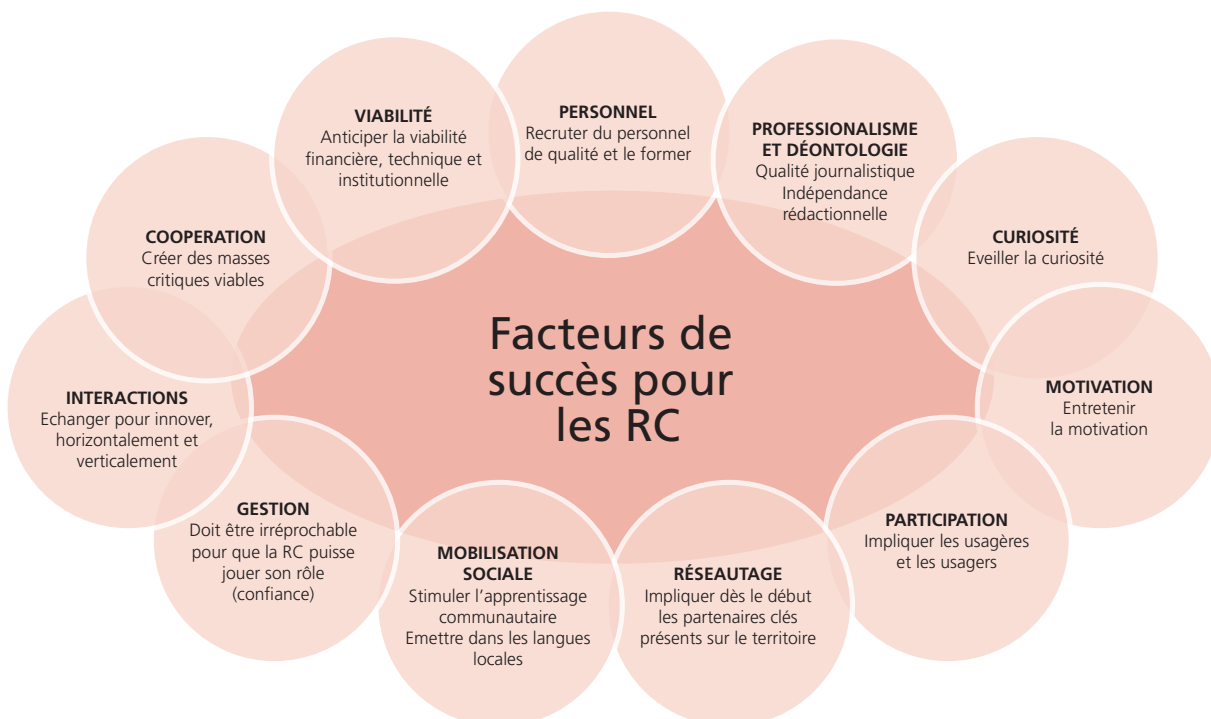
Les enseignements tirés du profil des forces et faiblesses de l'approche peuvent être résumés au moyen du schéma suivant.



RECOMMANDATIONS

L'analyse du programme a débouché sur des recommandations qui pourront être utiles pour la planification et la mise en œuvre d'un programme similaire.

Recommandations pour les Radios Communautaires



RECOMMANDATIONS

Recommandations pour les Partenaires Techniques et Financiers

- **Sélectionner** le partenaire d'implantation de manière rigoureuse. Celui-ci doit bénéficier des connaissances nécessaires concernant la thématique traitée et d'un bon réseau sur lequel il peut s'appuyer. Il doit avoir une excellente maîtrise des outils de gestion des cycles de projet. Il doit aussi être capable de sous-traiter certains travaux s'il ne dispose pas des capacités suffisantes à l'interne.
- Il est certainement profitable d'accompagner le partenaire d'implémentation par un regard externe (**backstopping**). Ce travail peut être réalisé soit par le PTF lui-même soit confié à un mandataire expérimenté.
- Il est important de **faciliter** et accompagner tant le partenaire d'implémentation que les acteurs nationaux pour leur mise en réseau à tous les niveaux.
- La viabilité technique, institutionnelle et financière devrait être anticipée dès la planification du programme. La **viabilisation** de toutes les structures créées et accompagnées par le programme devrait être traitée comme un thème transversal. Il est conseillé de préciser les modalités de construction progressive de la viabilisation des différentes structures tout au long du programme.
- Un **plan de viabilisation** détaillé devrait être élaboré au début de la dernière phase comme un projet à part entière.
- Idéalement les radios communautaires devraient pouvoir bénéficier d'une **subvention de l'Etat central** pour leur contribution à la dissémination des informations sur tout le territoire. Les PTF peuvent utiliser leurs relations privilégiées avec le Gouvernement pour faire le plaidoyer d'une telle mesure.

FORCES/SUCCÈS ET FAIBLESSES/ ÉCHECS DE L'APPROCHE

Forces de l'approche

- Cohérence avec les Stratégies de Coopération suisse au Bénin
- Programme transversal de niche : le seul programme qui accompagne les radios
- Identification participative des impulsions nécessaires (ateliers exploratoires)
- Expérimentation puis extension à un plus grand nombre de radios pour arriver à une population couverte de 4 mio d'habitants
- Prêt à porter : Standardisation de l'accompagnement de multiples radios (efficience)
- Mobilisation sociale continue à tous les niveaux (participation)
- Formation et renforcement des capacités systématiques et continus
- Prise en compte continue des thèmes transversaux (genre, gouvernance)
- Création d'un outil de travail performant (foncier, équipement, infrastructures)
- Développement et mise en œuvre de méthodes et d'outils de gestion adaptés
- Promotion du professionnalisme et de la déontologie
- Indépendance rédactionnelle vis-à-vis des pouvoirs locaux
- Emergence de nouveaux leaders qui diffusent les savoirs, savoir-faire et savoir être dans l'industrie des medias et dans l'administration
- Développement d'un trésor de savoir régional
- Viabilisation technique
- Appropriation par la population

FORCES/SUCCÈS ET FAIBLESSES/ ÉCHECS DE L'APPROCHE

Faiblesses de l'approche

- Anticipation insuffisante de la planification et de l'accompagnement nécessaires à la viabilisation financière et institutionnelle
- Sur-mesure : Insuffisance d'accompagnement à la carte en gestion et entrepreneuriat (sur-mesure)
- Efforts insuffisants en matière d'équité des genres
- Collaboration insuffisante des pouvoirs publics locaux (communes dès leur création en 2003, services déconcentrés, préfecture)
- Implication insuffisante des acteurs nationaux accompagnés par le programme (FERCAB qui doit défendre leurs intérêts et dont le processus d'institutionnalisation a été freiné par des crises, RIF)
- Manque de stimulation à l'innovation, facteur de durabilité
- Gestion insuffisamment précise des cycles de projet : planifications opérationnelles, rapports, documentation, capitalisation (rapports d'étudiants)
- Formalisation contractuelle insuffisamment explicite entre la DDC et le gouvernement national (bien que correspondant à la pratique usuelle à l'époque du lancement du programme)

PERSPECTIVES

Après 19 ans, les radios communautaires soutenues par la Coopération suisse DDC se sont fait une place au soleil dans le paysage médiatique béninois.

Grâce à la qualité de leurs responsables, à leurs infrastructures modernes et à leur équipement adapté au prochain passage au numérique, elles sont bien armées pour rendre aux communautés qui les ont créées les services qu'elles attendent et qu'elles méritent.

Elles restent malgré tout encore fragiles en ce qui concerne leur viabilité financière et institutionnelle, domaines dans lesquels leurs responsables devront faire des efforts particuliers et trouver des solutions innovantes.

Pour voler de leurs propres ailes, les radios communautaires devront tout d'abord satisfaire leurs clients par des émissions et des services de haute qualité qui respectent les règles de déontologie d'un journalisme professionnel. Elles devront aussi développer leur clientèle payante. Outre les communautés elles-mêmes, il s'agira de mobiliser les pouvoirs publics communaux et déconcentrés afin qu'ils utilisent davantage leurs services tout en leur laissant leur liberté rédactionnelle. Elles devront aussi proposer leurs services aux grandes Organisations de la Société Civile ainsi qu'aux Partenaires Techniques

et Financiers actifs sur leur territoire. Ceci évitera à ces derniers les risques et les coûts nécessaires pour développer leur propre système de communication et leur offrira, sur un plateau, une large clientèle d'auditrices et d'auditeurs déjà attentifs, fidélisés et actifs.

Tout ceci exigera que chaque radio mette en œuvre un « marketing agressif » et le développement d'activités accessoires qui dégagent des revenus comme le dit Téléphore Nassikou SEKOU, directeur de Radio Nanto FM (voir Etude de cas).



Dorothy Prezza

Directrice adjointe, Responsable du domaine Gouvernance

PERSPECTIVES

La Coopération suisse DDC n'abandonne pas son soutien aux médias, un des trois pouvoirs de la démocratie. Elle lance un programme sur la redevabilité dans lequel, les radios communautaires et assimilées et la FERCAB joueront un rôle important. Ce programme veut agir dans la continuité pour la consolidation des initiatives déjà soutenues par la DDC, dont le programme ASC-Com, capitalisé dans cette brochure fait partie. Il s'agira d'en profiter.

*Les Radios communautaires
sont un levier extraordinaire
pour la redevabilité.*

*(Prof. Adolphe Kpatchavi,
Socio-Anthropologue)*

BONI MOUSSA MADOUGOU

Le directeur le plus moderne de son temps

Au poste de Directeur de la Radio Su Tii Dera dès ses débuts en 1999, Boni Moussa B. Madougou est devenu visiblement le gestionnaire le plus moderne de son temps. Ingénieur converti au métier de l'information, l'homme allie gestion et technologie. Après s'être adapté aux nouvelles technologies qu'il utilise pour rendre performante sa gestion, de tous les coins du Bénin, le plus moderne des Directeurs des Radios Communautaires sait tout faire avec son Smartphone. Envoi de fichiers ou factures via l'internet, son absence n'entrave nullement le fonctionnement normal de la radio. « Quand un collaborateur m'appelle pour une facture, je le fais assis dans ma voiture avec ma signature scannée et j'envoie », nous décrit-il et d'ajouter « c'est comme cela que je travaille ». Une attitude qu'il a imprimée aux membres de son équipe après les avoir tous dotés d'un Smartphone de même type. Au quotidien, pour gagner du temps, les reporters sur le terrain envoient leurs reportages via le réseau Whatsapp sur un groupe ou tous les journalistes échangent également sur le contenu. Un véritable travail en réseau qui force l'admiration. Par ailleurs, il a fait de sa radio la plus visible sur les réseaux sociaux à travers le réseau Facebook⁴ sur lequel la page Radio Solidarité FM Djougou compte



près de 650 membres. Comme quoi, la technologie n'a pas de frontière et grâce à Boni Moussa Madougou, à la radio Su Tii Dera à Nikki, la fracture numérique est désormais brisée.

⁴ <https://www.facebook.com/rsfmd/?fref=ts>

POSTFACE

Une aventure sans limites

Dans un contexte de la civilisation de l'oralité, l'apparition des Radios Communautaires a vite fait sentir leur utilité aux populations. Leur proximité et leur intégration dans le substrat socioculturel, font que, plus que les autres médias, elles touchent plus profondément les populations concernées et arrivent à exercer sur elles, une influence particulièrement importante. Comme le soutient Kreszentia Duer de l'Institut de la Banque Mondiale (WBI), « Dans les pays où la tradition orale est importante, la radiodiffusion communautaire peut permettre aux habitants de partager de l'information, de soulever des questions auprès de vastes audiences et de tenir les représentants du gouvernement responsables de leurs actions. Ces caractéristiques font de la radiodiffusion un outil intéressant pour renforcer la gouvernance et promouvoir le développement ».

L'accompagnement de la Coopération suisse pendant près de deux décennies, aura permis aux communautés autrefois isolées du monde, de prendre la parole. Aujourd'hui, les radios communautaires sont devenues des outils offrant des espaces publics de débats sur des questions qui les touchent de près dans leur vie au quotidien. Elles échangent sur des techniques agricoles et des idées d'activités rémunératrices ou des moyens d'améliorer l'éducation ou encore des relations entre les sexes et la lutte contre le VIH/sida... Les effets de cet appui constant et permanent sont nombreux et ont été retracés dans cette brochure. Ils rejoignent ceux qu'évoquent Jean-Marie Etter de la Fondation Hiron-delle. Sans doute, il soutient que les radios de proximité doivent permettre aux gens de « modifier leurs trajectoires » et donc leurs vies. « Quand j'étais aux études, si ce n'est par la radio, je n'aurais pas su qu'il y avait un concours. J'ai postulé et été engagé. Cela m'a permis de commencer ma carrière », a témoigné Komi KOUTCHE alors ministre en charge de la communication, au cours d'une rencontre avec les représentants de la Fédération des Radios Communautaires et Assimilés du Bénin (FER-CAB) en septembre 2013.

Mais pour mieux impacter les communautés, elles doivent être soutenues dans la durée comme cela a été le cas avec la Coopération suisse. Enfin, en dehors de l'ascenseur social qu'elles représentent pour ces animateurs et les auditeurs, les radios pour être viables, doivent acquérir la **capacité de se gérer elles-mêmes**.

L'apport des radios communautaires dans une démocratie en construction comme celle du Bénin, est indéniable, ces radios de proximité offrent aux communautés des espaces de liberté, à leur portée, où la parole n'est

plus l'apanage des seuls gouvernants ou dirigeants. De plus en plus, elles deviennent les principaux acteurs et bénéficiaires de cette démocratie au niveau local.

Plus que de simples outils de communication qui permettent la circulation des informations locales, ces stations jouent un rôle crucial dans la transmission de l'information entre l'autorité locale et la population, entre les élus et les électeurs ; mais aussi, sur le plan horizontal, entre les citoyens eux-mêmes. Elles instaurent ainsi un débat continu sur les problématiques sociales.

Hier conçues comme de simples moyens de mobilisation pour le développement communautaire, elles sont de plus en plus sollicitées par les décideurs. Elles permettent aussi de donner la voix aux citoyens pour participer et donner leur avis sur la gestion de la communauté. Opérant ainsi, elles rendent plus facile la promotion de la transparence dans la gestion de la chose publique et, lorsque les élus sont amenés à rendre compte de leur gestion, ces radios sont la voie obligée.

Au fil des années, elles ont ainsi prouvé qu'elles ont un potentiel beaucoup plus vaste qu'on ne l'imagine. Parce que, chaque jour qui passe, chacune dans la limite de leur couverture et de leur audience, contribue aux transformations des vies et au changement social par les solutions aux problèmes qu'elles promeuvent et les connaissances qu'elles disséminent.

Si avec l'appui de la Coopération suisse, ces radios sont devenues des organes bien structurés, techniquement viables et fonctionnant dans le respect de la déontologie et de l'éthique de la communication, elles doivent désormais, seules faire face à leurs destins.

En premier, les radios communautaires ne sauraient offrir tout le bien qu'on leur prête, si leur dimension communautaire, qui fait leur grande particularité, n'est pas totalement effective. Elles doivent veiller à demeurer des projets collectifs de la communauté. Deuxièmement, pour leur précieuse contribution à la démocratie et à la bonne gouvernance, elles doivent pour être viables financièrement, bénéficier des subventions de l'Etat comme ailleurs en Europe ou en Amérique du nord.

Enfin, dans leur quête de promotion de la démocratie et de la bonne gouvernance, les radios devront, en toute objectivité, veiller constamment à leur neutralité, et avoir perpétuellement en bandoulière l'éthique et la déontologie.

RÉFÉRENCES CHOISIES

Brochures

Les brochures suivantes ont été publiées par l'Institut Kilimangjaro dans le cadre du programme :

- Guide du correspondant local des radios communautaires, décembre 2013
- Etude d'auditoire autour des Radios Communautaires : Solidarité FM de Djougou-Kandi FM de Kandi et Su Tii Dera de Nikki, Septembre 2012
- Rapport d'évaluation des effets induits par l'Appui à la réalisation des productions spécifiques sur les communes et leurs activités dans le cadre de la redevabilité dans les localités couvertes par les radios communautaires de Possotomé, Tchetti, Bassila, Djougou et Nikki, Mai 2013
- Extraits de Manuel de procédures : Fiches synthétiques pour la gestion administrative, financière et comptable des radios communautaires,
- Rapport de l'étude diagnostique de la mise en œuvre du genre dans la production radiophonique sur les radios communautaires de Bassila, Bembéréké Djougou, Kandi, Kouandé, Nikki et Ouèssè. Octobre 2012

Liens

- Bureau de Coopération suisse au Bénin, <https://www.eda.admin.ch/countries/benin/fr/home/representations/bureau-cooperation.html>
- Haute autorité de l'Audiovisuel et de la Communication (HAAC), république du Bénin, <http://www.haacbenin.org/>
- Institut Kilimandjaro, <http://institutkilimandjaro.org/>
- Réseau international des femmes des médias (Rif-Bénin), <http://bj.jolome.com/news/article/la-section-beninoise-du-reseau-international-des-femmes-des-medias-en-etat-d-alerte-journee-mond-163?t=similaire>
- Union des professionnels des médias du Bénin, <http://www.upmb.org/>
- Maison de la Société civile, <http://www.mdscbenin.org/>
- Observatoire de la Déontologie et de l'Éthique des Médias (ODEM), <http://odemressources.org/lesite/>
- Code de déontologie de la presse béninoise, www.upmb.org/doc/code-de-deontologie-edition-2012.pdf
- Page de Radio Solidarité FM Djougou sur Facebook <https://www.facebook.com/rsfmd/?fref=ts>
- Article: "Komi Koutché pour la valorisation des radios communautaires et des locuteurs en langues nationales" <http://www.lanouvelletribune.info/benin/politique/16086-komi-koutche-pour-la-valorisation-des-radios-communautaires-et-des-locuteurs-en-langues-nationales>

Remerciements à :

L'ensemble des personnes rencontrées dans le cadre de cette mission, notamment :

- Le Bureau de la Coopération Suisse à Cotonou (La Direction et l'équipe opérationnelle : Gérard Lalèyè et Rudi Von Planta) ;
- Les représentants des Institutions de l'Etat (Ministère de la Communication et Haute Autorité de l'Audiovisuelle et de la Communication) ;
- Les partenaires du programme (RIF, FERCAB, Institut Kilimandjaro) ;
- Les radios communautaires

Impressum :

Publication Bureau de la Coopération suisse au Bénin, Cotonou
Mai 2016

Rédaction

SEREC Sàrl, François PARVEX, www.serec.ch
Alain TOSSOUNON, MSc. Journalisme et Médias, Cotonou, tossounon@gmail.com

Illustrations

Constant TONAKPA, constanttonakpa@gmail.com

Edition

Calligraphy.ch SA, Sierre, www.calligraphy.ch
Mise en page Jenny DAYER, compo@calligraphy.ch
Papier Offset PlanoJet - FSC





Il y en a pour tous les âges et pour tous les goûts

Pour plus d'informations :

Bureau de la Coopération suisse DDC et Agence consulaire
 Lot 117 Zongo Ehuzu, rue du PNUD,
 Immeuble voisin au Corps de la Paix
 08 BP 0123 Tri Postal – Cotonou
 République du Bénin

Tél. +229 21 31 47 37
 +229 21 31 47 38
 +229 21 31 47 39
 Fax +229 21 31 47 55

cotonou@eda.admin.ch